

# TEXTE DE RÉFÉRENCE DE COTRAVAUX

## SUR LE VOLONTARIAT

**L**e volontariat est un acte d'échange mutuel entre une personne ou un groupe qui offre son temps, son travail, son énergie au bénéfice d'un projet d'intérêt général et une collectivité d'accueil qui offre au(x) volontaire(s) un terrain d'apprentissage, d'expérimentation et de construction personnelle (et collective).

**L**e volontariat suppose un engagement :

- ⇒ réciproque et formalisé
- ⇒ limité dans sa durée et permanent pendant cette durée
- ⇒ librement choisi tant par le volontaire que par la collectivité d'accueil
- ⇒ désintéressé
- ⇒ dans une action collective et organisée au sein d'un organisme sans but lucratif aux valeurs duquel le volontaire adhère librement
- ⇒ au service de la collectivité

**E**tre volontaire n'est pas un état. C'est un processus que les associations de Cotravaux et leurs partenaires accompagnent, avant, pendant et après le projet de volontariat.

- ⇒ Sensibilisation ou temps de préparation avant le début du projet ;
- ⇒ Encadrement pendant le projet de volontariat ;
- ⇒ Rencontres au retour pour partager les expériences, réfléchir sur leur sens et leur portée et les mettre en perspective en faisant le lien avec les comportements au quotidien et les différentes formes d'engagement citoyen ou militant (associatifs, sociaux, syndicaux, politiques...).

**L**e volontariat n'est pas une activité, mais une démarche.

- **U**ne démarche personnelle ouverte à tous à tout moment de sa vie, quel que soit son âge, son origine, sa nationalité, ses compétences. Il est l'un des moyens, pour chacun quelle que soit sa condition, d'user de son libre arbitre, d'affirmer des choix, de découvrir de nouveaux espaces de vie et d'activités, d'exprimer son engagement au sein de la société.

- **U**ne démarche d'éducation populaire où se mêlent étroitement objectif individuel de changement personnel et objectif collectif de transformation sociale. Le volontaire n'est pas l'objet d'un produit éducatif, mais l'acteur d'un projet associatif et/ou politique. Dans ce sens, les projets de chantiers court terme ou de volontariat long terme conçus autour d'une vie de groupe offrent un terrain d'expérience privilégié : celle d'une " mini société " qui se crée avec des personnes d'origines sociale, géographique, culturelle différentes, autour d'une vie collective et d'un projet commun qui se construisent et évoluent.

- **U**ne démarche d'ouverture culturelle et d'apprentissage réciproque. Il n'y a pas celui qui aide et celui qui est aidé, il n'y a pas celui qui sait et celui qui apprend, mais des individus ou des collectifs, des associations partenaires, qui se laissent interroger et surprendre par l'autre et par son approche différente des choses. C'est pourquoi le volontariat international ne prend tout son sens que dans la réciprocité.

- **L**e volontariat n'est ni un programme ou un dispositif, ni un stage, ni une façon de déroger au droit du travail ou de se substituer à l'emploi public. Le volontariat ne représente un moyen de gagner de l'argent, ni pour le volontaire, ni pour la structure d'accueil. Volontaire, projet et environnement du projet ne sont pas sur un registre marchand. Ce qui restera du passage du volontaire dans le projet local auquel il a pris part est tout autant immatériel que matériel. De même, le bénéfice que le volontaire retire de son expérience n'est pas de nature financière ou matérielle.

- **L**e volontariat s'exerce au bénéfice d'un projet d'intérêt général choisi et porté par la collectivité bénéficiaire. Que ce soit en France ou à l'étranger, ce projet est mis en œuvre par un groupement (collectivité publique, association, groupe d'habitants, etc.) qui a toute maîtrise sur le choix et le mode de réalisation de ce projet. Les associations de Cotravaux ne se situent que comme partenaires temporels de ces projets qui, eux, s'inscrivent dans la durée. Ainsi, à l'étranger, ce sont des organisations locales, partenaires des associations de Cotravaux, qui conçoivent, organisent et encadrent les actions. Les relations internationales, les partenariats, se construisent autour de rencontres régulières, de projets partagés, et se renforcent dans la réciprocité, base d'une confiance mutuelle.

Créé en 1959, COTRAVAUX (coordination pour le travail volontaire des jeunes) rassemble 12 associations :

Alpes de Lumière - Action d'Urgence Internationale - Concordia - Compagnons Bâtisseurs -  
Espace Chantiers Environnement Local - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse - Jeunesse et Reconstruction -  
Neige et Merveilles - Service Civil International - Solidarités Jeunesses - Union REMPART -  
Union Nationale des Associations Régionalisées d'Etudes et Chantiers (UNAREC)

A l'occasion de l'Année Internationale des Volontaires en 2001, les associations membres de COTRAVAUX ont souhaité affirmer ensemble le sens qu'elles donnent au " VOLONTARIAT ".

Ce texte de référence a été adopté par l'Assemblée Générale de COTRAVAUX en juin 2001.

COTRAVAUX : 11 rue de Clichy - 75009 Paris - Tel : 01 48 74 79 20 - <http://www.cotravaux.org/>

